



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **Mercredi 31 octobre 2012** à 18h30 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

**CONVOCAATION**

Date	25/10/2012
Affichage	25/10/2012

**NOMBRE DES MEMBRES  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	27	6

**THEME :**

**AFFAIRES SCOLAIRES 1**

**OBJET : TARIFS PERI-  
SCOLAIRES AU 1<sup>ER</sup>  
JANVIER 2013.**

**Etaient Présents :** POYAU Aurélie, CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, PEYTHIEU Eric, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, JALADE Jacques, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, ESTACHY Monique, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

**Etaient Représentés :**

GUIGLI Catherine pouvoir à POYAU Aurélie.  
NICOLOSO Alain pouvoir à BRUNET Pascale.  
CODURI Laetitia pouvoir à MARCHELLO Marie.  
BOVETTO Fanny pouvoir à DJEFFAL Mohamed.  
SIMOND Stéphane pouvoir à FERRUS Christian.  
NUSSBAUM Richard pouvoir à ROUBAUD Sabin.

**Absents-Excusés :**

GUIGLI Catherine, NICOLOSO Alain, CODURI Laetitia, BOVETTO Fanny, SIMOND Stéphane, NUSSBAUM Richard.

**Secrétaire de Séance :** DJEFFAL Mohamed.



Rapporteur : Gérard FROMM.

Les tarifs de la cantine scolaire appliqués à la commune sont en deçà de la moyenne de ceux pratiqués dans le nord du département.

Ils se décomposent selon quatre critères fixes :

- 1 tarif social Carte Club à 2,27 €.
- 1 tarif de base à 3,20 €.
- 1 tarif hors délai à 4,56 €.
- 1 tarif communes extérieures à 5,02 €.

Si ces quatre tarifications fondamentales restent inchangées, il est proposé d'y adjoindre par souci de justice sociale à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 des tranches tarifaires selon le tableau joint « annexe 1 » en tenant compte des revenus et de la composition de la famille.

Par ailleurs, le tarif garderie (jusqu'à 18h30) passe de 3,19 € à 3,20 € pour des facilités de facturation.

Les tarifs des autres prestations restent inchangés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver la création des tranches tarifaires selon les ressources du foyer et du nombre d'enfant – Annexe 1 ;
- D'adopter les tarifs de la cantine en fonction des tranches tarifaires - Annexe 2 ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

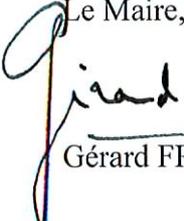
POUR : 33

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire,  
  
Gérard FROMM  


TRANSMIS LE 07 NOV. 2012

PUBLIÉ LE 07 NOV. 2012

NOTIFIÉ LE 08 NOV. 2012

- Annexe 1

## TRANCHES TARIFAIRES

### SELON LES RESSOURCES DU FOYER ET DU NOMBRE D'ENFANTS

Tranches Tarifaires Selon les revenus	1 enfant	2 enfants	3 enfants	Tarifs Cantine
R1 (inférieur ou égal)	13 826 €	16 539 €	21 906 €	3.20 €  OU  2.27 € avec la carte club
R2 (compris entre)	13 827€	16 540 €	21 907 €	
	17 284€	21 390 €	28 659 €	
R3 (compris entre)	17 285 €	21 391 €	28 660 €	
	21 563 €	24 543 €	32 297 €	
R4 (compris entre)	21 564 €	24 544 €	32 298 €	
	23 192 €	27 815 €	35 833 €	
R5 (compris entre)	23 193 €	27 816 €	35 834 €	
	25 831 €	31 154 €	41 300 €	
R6 (compris entre)	25 832 €	31 155 €	41 301 €	3.65 €
	35 000 €	40 155 €	50 000 €	
R7 (supérieur à)	35 001 €	40 156 €	50 001 €	4.20 €



Annexe 2 :

**TARIFS DES PRESTATIONS – AFFAIRES SCOLAIRES**

	Tarif de base		Tarif Carte Club		Tarif hors communes	
	2011/2012	2012/2013	2011/2012	2012/2013	2011/2012	2012/2013
<b>REPAS CANTINE</b>						
Revenus entre R1 et R5	3.20 €	3.20 €	2,27 €	2,27 €	5,02 €	5,02 €
Revenus R6	-	3.65 €				
Revenus R7	-	4.20 €				
Hors délai	4.56 €	4.56 €	4.56 €	4.56 €	5.02 €	5.02 €
<b>RAMASSAGE SCOLAIRE</b> Maternelles et élémentaires	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité
<b>RAMASSAGE SCOLAIRE</b> Pramorel/Porte d'Embrun (desserte du collège et lycée)	10,72 € forfait mensuel	10,72 € forfait mensuel	7,57 € forfait mensuel	7,57 € forfait mensuel	Transport assuré par le Conseil Général 05	
<b>ACCUEIL OU GARDERIE</b> Matin (7h45 - 8h20) Midi (11h30 - 12h15) Soir jusqu'à 17h30	1,60 € la prestation	1,60 € la prestation	1,13 € la prestation	1,13 € la prestation	1,65 € la prestation	1,65 € la prestation
Jusqu'à 18h30	3,19 €	3,20 €	2,26 €	2,26 €	3,31 €	3,31 €
<b>AIDE AUX DEVOIRS</b> 1 heure	1,60 €	1,60 €	1,13 €	1,13 €	1,65 €	1,65 €

**TARIFS DES REPAS**

**DU CENTRE DE RESTAURATION FRANCOIS LEPOIRE**

	Tarif de base	
	2011/2012	2012/2013
<b>CALME</b> (centre aéré)	3,65 €	3,65 €
<b>CCAS</b> portage des repas à domicile	6,24 €	6,24 €
<b>CCAS</b> repas au foyer-club du 3ème âge	5,81 €	5,81 €
<b>CCAS</b> portage des repas à domicile pour les communes extérieures	6,85 €	6,85 €
<b>REPAS :</b> - Communes extérieures - Associations, manifestations ponctuelles - Autres	5,02 €	5,02 €